

Centre Communal d'Action Sociale
103 rue Alphonse de Lamartine
73540 LA BATHIE
Tel : 04 79 89 28 79

Mairie de la Bâthie-
103 rue Alphonse de Lamartine
73540 LA BATHIE
Tel : 04 79 31 00 43



Dossier d'inscription Aide à la rentrée scolaire 2023-2024

Pour les étudiants bathiolains scolarisés dans l'enseignement supérieur

Renseignements administratifs des parents

Nom :

Prénoms :

Numéro de téléphone :

Email :

Adresse :

.....
.....

Renseignements administratifs de l'étudiant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Ecole fréquentée (rentrée 2023) :

Niveau scolaire :

Adresse de l'établissement :

.....
.....

AIDE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR VERSEE POUR L'ANNEE 2023-2024

Tranches quotient familial CAF	Par étudiant
Tranche 1 : quotient familial ou inférieur à 680 €	170 €
Tranche 2 : quotient familial entre 681 et 858 €	140 €
Tranche 3 : quotient familial supérieur à 858 € ¹	95 €

Pièces à fournir avec le dépôt de dossier :

- Copie de la carte d'étudiant ou du certificat de scolarité pour la rentrée 2023-2024 ;
- RIB au nom de l'étudiant ;
- Copie attestation domicile des parents ou de l'étudiant ;
- Copie livret de famille (si l'étudiant vie au domicile des parents) ou copie carte d'identité de l'étudiant ;
- Copie de l'attestation de quotient familial CAF des parents ou de l'étudiant (datée du mois de dépôt du dossier) ou à défaut l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021 des parents ou de l'étudiant.

En cas de non-présentation de l'ensemble des documents et d'un dossier incomplet aucune aide ne sera attribuée.

Le dossier est à déposer en Mairie ou à envoyer par mail (resp.perisco.ccas@labathie.fr)

entre le 10 juillet et le 15 septembre 2023

A la Bâthie, le
Signature (parents ou étudiant) :

Cadre réservé à l'administration :

Montant du quotient familial/impôt sur les revenus :

Montant des bons d'achats :

1 - Pour la troisième tranche, seuls les ménages avec un relevé d'imposition 2022 sur les revenus de 2021 (ligne 14) ou un quotient familial CAF n'excédant pas 2000 € pourront obtenir l'aide à la rentrée scolaire